



HASSAN HILLAL SYLLA SANSY KABA DIAKITE HUGO DAYAN
Contact: +224 6 64 47 61 49 +33 6 03 07 85 77
apreis@apreis.org ; ajddguinea@gmail.com

JEUNES DE GUINEE / COP 21 MICRO PROJETS EDUCATIFS & INTERCULTURELS POUR LA DURABILITE CLIMATIQUE & SOCIALE

MICRO-PROJET 1
COLLECTE ET REUTILISATION DE DECHETS
MICRO-PROJET 2
FORET COMMUNAUTAIRE
MICRO-PROJET 3
JARDIN SCOLAIRE BIOLOGIQUE
PERIODE DE MISE EN OEUVRE
ANNEE SCOLAIRE 2015-2016

DUREE
EXPERIMENTALE DE 2 ANNEES SCOLAIRES

BUDGET MARCHAND ET MONETAIRE
305 980 000 GNF 32 550€

BUDGET MARCHAND NON MONETAIRE
169 200 000 GNF 18 000 €

CONSEIL

HASSAN HILLAL SYLLA
HUGO DAYAN
LEO DAYAN
MAME RANDATOU SYLLA
SANSY KABA DIAKITE

COOPERATION

DIRECTION DES LYCEES
PARENTS D'ELEVES
EXPERTS LOCAUX
POPULATIONS LOCALES

MISE EN OEUVRE

LYCEE MELIMOUSSA DE DUBREKA
MAMADOU ALIOU BAH
KAIDE BATCHILY
LYCEE D'EXCELLENCE PR. ALPHA CONDE
MOUCTAR KABA
KADIATA BALDE
LYCEE LEOPOLD SEDAR SENGHOR
MARIAMA CIRE BAH

1. CONTEXTE, PERTINENCE ET AMBITIONS DU PROJET	1
1.1 Penser global : la Guinée face au réchauffement climatique et à ses impacts	1
1.2 Agir local : des microprojets d'un apport multidimensionnel local élevé.....	3
1.3 Ambitions	4
2. DESCRIPTION, OBJECTIFS ET MISE EN ŒUVRE DES MICRO-PROJETS	6
2.1 Gestion des déchets.....	6
2.2 Création et gestion de forêts communautaires.....	8
2.3 Création de jardins scolaires biologiques partagés	9
3. BUDGET PREVISIONNEL.....	10
3.1 Dépenses & ressources monétaires & <u>non monétaires</u> prévisionnelles globales.....	10
3.2 Détails des emplois <u>monétaires</u> prévisionnels / nature et fonction	11
3.3 Détails des emplois <u>monétaires</u> prévisionnels / réalisations.....	12



JEUNES DE GUINEE / COP21

MICRO PROJETS EDUCATIFS ET INTERCULTURELS POUR LA DURABILITE CLIMATIQUE ET SOCIALE

1. CONTEXTE, PERTINENCE ET AMBITIONS DU PROJET

1.1 Penser global : la Guinée face au réchauffement climatique et à ses impacts

✓ *République de Guinée peu responsable mais très vulnérable*

La part de responsabilité historique de la Guinée dans le réchauffement climatique d'origine humaine est très faible lorsque l'on compare sur les cinquante dernières années ses taux d'émission de Gaz à Effet de Serre (GES) aux émissions globales.

Cela s'explique notamment par le fait que la Guinée a pu préserver, non sans difficulté, une organisation économique qui maintient des savoirs et des savoir-faire populaires locaux peu émetteurs de GES

Mais si la Guinée fait partie des pays dont les taux d'émission de GES d'origine humaine sont parmi les plus faibles, **sa population et ses ressources sont néanmoins fortement exposées et vulnérables aux impacts du réchauffement climatique**. Ces derniers, loin de recouper la carte des sources d'émission de GES, franchissent les frontières et ne distinguent ni les plus précaires des moins vulnérables, ni les responsables des victimes.

Accélération de la montée des eaux, érosion des sols, perturbations de la pluviométrie et sécheresses sont autant de conséquences du dérèglement climatique qui non seulement participent à la dégradation des sols et à la perturbation des écosystèmes mais également aggravent la situation des populations déjà vulnérables et plus généralement de toutes les populations dont les activités dépendent fortement des ressources naturelles.

Ainsi, dans un contexte où l'ensemble de l'humanité s'active dans la lutte contre l'accélération du réchauffement climatique et ses impacts sur les sociétés et les écosystèmes, la République de Guinée considérée comme l'un des cinq pays à haute biodiversité, en proie aux impacts du réchauffement climatique, doit **s'impliquer localement sans attendre les aides de pays extérieurs** dans la résolution collective de cette menace locale et planétaire.

✓ *La diminution des vulnérabilités climatiques locales et la durabilité climatique globale*

Forte de ses richesses en ressources naturelles, culturelles et humaines, la population guinéenne, dont les femmes et les jeunes, est porteuse non seulement de solutions sociales visant à l'adaptation locale face aux impacts du réchauffement climatique mais également de réponses à l'augmentation globale de la concentration en GES dans l'atmosphère, notamment par la capture du CO2 par les sols et les forêts, par des savoir-faire dans le recyclage artisanal des déchets et dans l'agriculture familiale et communautaire.

Fort malheureusement, la déforestation massive que connaissent aujourd'hui les forêts Guinéennes met en péril à la fois la capacité de ces dernières à absorber le CO2 émis par la Guinée et par ses voisins et l'équilibre local éco-systémique entre forêt, fertilité du sol et populations rurales.

Fort malheureusement encore, la mauvaise gestion des déchets, notamment dans les grandes villes urbanisées tel que Conakry, est également un facteur aggravant de la vulnérabilité climatique en Guinée. **La multiplication de l'intensité et de la fréquence des évènements climatiques extrêmes**, tels que des pluies intenses et les épisodes de fortes chaleurs, combinée à une mauvaise gestion des déchets et de l'évacuation des eaux usées, offre des conditions bioécologiques favorables au développement de germes pathogènes (virus, bactéries, parasites) responsables de nombreuses maladies. De plus, les déchets fermentescibles sont une source supplémentaire d'émission de GES en émettant du méthane, un GES vingt fois plus puissant que le CO2, lors de leur dégradation.

Les modes de gestion des déchets sont non seulement un enjeu sanitaire humain et animal, cause d'une pollution des ressources en eau et des sols et facteur de la vulnérabilité climatique, mais également **une des conditions pour permettre à la population, et surtout aux jeunes, de se rendre fière de leur pays et de leurs cultures et aux voyageurs du monde de découvrir leur pays et ses cultures.**

Une gestion des forêts - qui restituerait notamment aux populations leurs créativité et leurs responsabilités - et une autre gestion des déchets - qui valoriserait par exemple des déchets fermentescibles comme compost pour l'agriculture ou encore les savoir-faire des artisans qui réutilisent ou/et recyclent les déchets - donneraient les moyens à la République de Guinée de se prémunir contre les vulnérabilités climatiques auxquelles les populations locales sont les plus exposées et permettraient à celles-ci de participer à la diminution des émissions globales de GES.

1.2 Agir local : des microprojets d'un apport multidimensionnel local élevé

✓ *La gestion des déchets, la création d'une forêt communautaire et la mise en culture de jardins scolaires biologiques*

Après avoir participé aux rencontres des 72 heures du livre à Conakry en 2015 sur les questions environnementales et climatiques, **des lycéens ont décidé d'élaborer et de réaliser des microprojets** avec l'appui de l'Association des Journalistes pour le Développement Durable (AJDD Guinée), Guinée Culture et l'APREIS (Acteurs, Pratiques, Recherches Européennes et Internationales pour la Durabilité).

Ces micro-projets s'ancrent dans les réalités quotidiennes de ces jeunes et visent non seulement à réduire les émissions de GES à l'échelle de leurs écoles ou/ et de leurs lieux de résidence mais aussi à contribuer directement à la diminution des vulnérabilités locales et à la lutte contre le réchauffement climatique global.

Ils concernent trois domaines: la gestion des déchets, la création d'une forêt communautaire et la mise en culture de jardins potagers en milieu scolaire. Ces micro-projets mobiliseront concrètement élèves, enseignants, femmes, jeunes, parents et sages et contribueront à leur responsabilisation vis à vis de la société locale et de la société mondiale sur la question de la protection de la santé humaine, de l'environnement et du climat, affaire locale de chacun et planétaire de tous.

✓ *Des microprojets pilotes d'un faible coût monétaire et d'un apport éducatif, social, économique, environnemental et sanitaire élevé*

Ces micro-projets, d'un coût monétaire modeste mais riche en ressources humaines, en liens sociaux et en connaissances, ont la potentialité d'**essaimer dans d'autres lieux ou/et dans d'autres secteurs de l'organisation et de la vie locales**.

Ils peuvent **aider à la décision publique, locale et nationale**, et **conduire au façonnement d'un macro-projet national** en les reliant pour les mettre en synergie par leurs objectifs - l'affaire de chacun et de tous -, par leurs valeurs - s'appuyant sur un territoire partagé ou/et une histoire culturelle commune -, par leurs domaines d'application - si majeurs, de près comme de loin, sur la vie quotidienne - et par leurs démarches reposant sur **le dynamisme des jeunes, les liens sociaux et les savoir-faire locaux, les créativités culturelles locales et la coopération internationale décentralisée**.

Ils peuvent servir à alimenter la réflexion nationale **sur la mise en œuvre des propositions de la République de Guinée présentées à la COP 21 et sur la place de la coopération internationale décentralisée dans l'implémentation de la durabilité globale par le local**.

Les différentes actions portées dans ces micro-projets par la jeunesse présentent donc l'intérêt de comprendre la portée et d'initier les conditions requises dans la lutte contre le réchauffement climatique. Ces conditions comprennent **indissociablement l'environnement, le social, le culturel et l'économique** d'une part et, d'autre part, dépendent des liens à préserver entre le local, le national et le mondial.

En initiant sur **une période expérimentale de deux ans pour sa phase pilote**, une dynamique culturelle, sociale et économique initiée par les jeunes et portée par les acteurs locaux autour de la question climatique, de la santé humaine et de l'environnement, ces microprojets concrétisent et encouragent l'implication de la jeunesse de la République de Guinée dans la mise en œuvre locale de la durabilité globale dont son avenir dépend.

1.3 Ambitions

Les ambitions affichées du projet seront grandement aidées par les experts locaux, la population locale, la direction des lycées et par les moyens de la communication dont dispose l'AJDD (Association des journalistes pour le Développement Durable), par l'inscription de l'expérience et de ces résultats dans le cadre de l'événement, "Conakry, capitale mondiale du livre 2017" portée par Guinée Culture, par le réseau scientifique international de l'APREIS (Acteurs, Pratiques, Recherches Internationales pour la Durabilité) et enfin par les réseaux sociaux des lycéens.

✓ à court terme:

- Impliquer les communautés locales, les élèves, les jeunes, les femmes et les sages dans la préservation de la biodiversité.
- Préserver créer et entretenir les forêts communautaires pouvant servir de solutions d'atténuation des concentrations de GES dans l'atmosphère.
- Valoriser la culture dans la gestion communautaire des forêts.
- Inciter les populations guinéennes à l'utilisation des poubelles, la distinction des déchets ainsi que de leur réutilisation ou recyclage.
- Soutenir et valoriser les réseaux de réutilisation et de recyclage artisanal locaux des déchets.
- Contribuer à l'autosuffisance alimentaire et à l'apprentissage de l'agriculture vivrière saine à travers la création des jardins scolaires.

- Contribuer à l'amélioration de la formation à l'environnement et notamment les relations entre l'environnement et les activités économiques.
- Réduire localement les vulnérabilités sociales.
- Permettre aux élèves, aux enseignants, aux femmes, aux jeunes, aux hommes de disposer de compétences dans la gestion et l'entretien des forêts, des jardins ainsi que des déchets.

✓ *à moyen terme:*

- Obtenir, diffuser et discuter les résultats.
- Propager les actions portées par les microprojets à une échelle plus large (autres écoles, autres quartiers, autres régions, autres pays).
- Publier un livre relatant et analysant l'expérience (Conakry, capitale du livre 2017).
- Réaliser un film documentaire sur l'expérience et le présenter dans le cadre Conakry, capitale mondiale du livre 2017).
- Encourager la coopération décentralisée autour de projets qui luttent contre le réchauffement climatique et ses impacts.
- Alimenter concrètement la réflexion locale et nationale sur les questions environnementales et climatiques.
- Aider à la décision publique, locale, nationale et continentale.

✓ *à long terme*

- Essaimer dans d'autres lieux et dans d'autres secteurs de l'organisation de la vie locales des microprojets de durabilité locale.
- Mettre en réseau d'échanges d'information et d'expériences les acteurs de tels microprojets.

2. DESCRIPTION, OBJECTIFS ET MISE EN ŒUVRE DES MICRO-PROJETS

2.1 Gestion des déchets

Ce microprojet se structure progressivement en trois étapes :

- **Etape 1 : Sensibilisation.** La première étape s'adressera aussi bien aux élèves qu'au corps professoral. Elle leur donnera les informations sur l'ensemble du cycle de vie d'un produit, sur les différents déchets, sur les conséquences que certains déchets peuvent provoquer sur l'environnement, la santé, voire sur l'estime de soi et sur celle de son lieu de vie. L'objectif de cette sensibilisation est à la fois de montrer l'importance à accorder au recyclage et à la réutilisation d'un déchet, d'initier à l'assainissement et à la gestion des déchets de l'établissement et de prévenir l'accroissement des produits dont les déchets ne sont pas récupérables. Lors de cette réunion, un plan d'assainissement des lieux sera présenté et discuté.
La fréquence de l'action de sensibilisation sera régulière (deux fois par mois) et impliquera l'ensemble des élèves de l'établissement. La première de chaque mois se déroulera avec les membres d'un comité de coordination qui sera créé et la seconde de chaque mois avec les différentes promotions de l'école en présence des responsables du projet.
- **Etape 2 : Installation de collecteurs de déchets et assainissement.** Cette seconde étape pratique consistera à mettre en place trois types de collecteurs, distinctifs et signalisés, de déchets. L'un pour les déchets biodégradables, un autre spécifiquement pour les déchets plastiques ou verre et enfin un troisième pour les autres déchets. Les lieux de collecte privilégiés seront l'entrée de l'école, la cour, les sanitaires, chaque étage de l'établissement, les bureaux et la cantine scolaire. Cette démarche permettra de développer et de généraliser les premiers réflexes indispensables à la mise en œuvre d'une gestion locale des déchets qui se poursuivra par une action d'assainissement des lieux une fois par semaine et impliquera l'ensemble des élèves de l'établissement en collaboration avec des experts locaux du transport et du traitement des déchets.
- **Etape 3 : Transport, transformation et réutilisation.** Cette troisième étape concerne le transport des déchets collectés et triés en amont jusqu'aux entrepreneurs artisanaux (forgerons, ferrailleurs, jardiniers et divers autres artisans et artistes) en vue de la réutilisation et du recyclage des déchets.

Quelques exemples concrets :

- Le métal collecté servira de matière première aux forgerons pour la fabrication de pots de fleurs ou de marmites, entres autres. Les objets fabriqués reviendront aux trois lycées dans lesquels s'effectuent les microprojets pilotes et aux autres écoles voisines. Ceci dans l'objectif d'étendre l'expérience dans d'autres établissements.
- Les déchets biodégradables transformés en compost serviront d'engrais naturel à la fois aux jardins scolaires qui seront créés dans le cadre du microprojet *Création de jardins scolaires biologiques partagés* et à ceux à venir dans les autres écoles.
- Les bouteilles de verre vont être remises aux petites entreprises d'embouteillage et les sachets vides d'eau en plastique aux entreprises d'eau minérale. Les premiers contacts ont été pris avec ces entreprises.
- Certains déchets serviront les ateliers artistiques qui seront créés dans les écoles et animés par des artistes expérimentés.

Objectif : Protéger l'environnement scolaire en initiant les élèves à la différenciation, à la réutilisation et au recyclage des déchets.

Lieu : Groupe scolaire Melly Moussa Camara de Dubréka

Durée de la phase pilote : Années scolaires 2015/2016 ; 2016/2017.

Mise en œuvre : Les élèves ayant participé au projet « Pacte mondial des jeunes pour le climat ».

Moyens humains : Les élèves, les encadreurs et les vendeuses de la cantine scolaire. les parents.

Moyens financiers : Voir document budgétaire dans les pages suivantes.

Intervenants : Les élèves, les encadreurs, les vendeuses, les chefs de classe, les commissions culturelles, les ONG, AJDD Guinée, Guinée Culture, le laboratoire scientifique international APREIS, les écoles, la préfecture, les experts en climat et environnement, le ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts, le ministère de l'Education pré-universitaire, les partenaires techniques et financiers.

Dissémination : Transposable dans d'autres lieux comme dans les quartiers, secteurs, écoles, communes et voire même les villes.

Pérennisation : La pérennisation de cette activité sera assurée à travers l'implication effective de la direction des établissements ainsi qu'une majeure partie des élèves et par la dissémination et l'extension de l'expérience dans les écoles voisines qui bénéficieront des produits fabriqués par les artisans à partir de déchets.

2.2 Création et gestion de forêts communautaires

Ce projet est une innovation pour impliquer et créer des forêts à partir de l'apport citoyen de tous. L'idée est de rapprocher et identifier les groupements de femmes (Sèrè), les associations à base communautaire, les écoles environnantes ainsi que les jeunes volontaires pour les sensibiliser sur les enjeux des forêts communautaires. A la suite de l'identification des groupes, de la sensibilisation ainsi que de l'autorisation des autorités, il sera mis à la disposition des participants, des plants pour le reboisement ou la création d'une forêt communautaire.

Une demande de mise à disposition d'un espace pour la création d'une forêt communautaire a été adressée aux autorités communales et préfectorales. Des plants ainsi qu'un accompagnement technique pour la création de cette forêt seront proposés aux communautés impliquées. La création, l'aménagement, la gestion et l'utilisation des produits de ses forêts seront régis par un code faisant d'elles des forêts classées dans le patrimoine national.

Objectif : Impliquer les communautés locales ou villageoises dans la préservation de la biodiversité à travers la création ainsi que l'entretien des forêts communautaires pouvant servir de solutions d'atténuation aux changements climatiques.

Lieu : Forêt de Kakimbo

Mise en œuvre : Les élèves ayant participé au projet "Pacte mondial des jeunes pour le climat".

Durée de la phase pilote : Années scolaires 2015/2016 ; 2016/2017.

Moyens humains : Groupement de femmes, associations de jeunes, volontaires, bénévoles, élèves, sages...

Moyens financiers : Voir document budgétaire dans les pages suivantes.

Intervenants : Élèves, femmes, jeunes, associations de jeunes volontaires, associations des jeunes bénévoles, le ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts, l'AJDD Guinée, Guinée Culture, le laboratoire scientifique international APREIS, les partenaires techniques et financiers.

Dissémination : Transposables dans d'autres lieux comme dans les quartiers, secteurs, écoles, communes et voire même les villes.

Pérennisation : L'implication et la réappropriation par les communautés avoisinantes de ces forêts sont les moyens forts de la pérennisation de ce projet. C'est ce à quoi nous nous sommes attelés bien en amont de la formalisation de ce projet.

2.3 Création de jardins scolaires biologiques partagés

Les jardins scolaires peuvent contribuer à la fois à protéger l'environnement, à rendre l'alimentation des jeunes plus saine et plus autonome et donner à ces derniers une éducation plus complète sur la nature et l'agriculture. La création des jardins, facilement gérables par les élèves et par les professeurs, offrira une plate-forme d'apprentissage des méthodes de production biologiques. Les élèves apprendront à cultiver, à récolter, à produire de nombreux légumes et fruits nutritifs et à découvrir les premiers rudiments d'élevage d'animaux de ferme.

L'expérience favorise le bien-être environnemental, physique et social de la communauté scolaire et contribue à mieux comprendre comment le monde naturel soutient notre existence. Le microprojet *Gestion des déchets* est en synergie avec cette action puisque le compost sera obtenu à partir des déchets biodégradables de l'établissement lui-même.

Objectif : Impliquer les élèves, les enseignants, la communauté locale ainsi que les parents d'élèves dans la lutte pour la sauvegarde de l'environnement à travers les forêts, pour l'amélioration de l'éducation ainsi que dans la lutte contre la pauvreté.

Lieu : Lycée Léopold Sédar Senghor de Yimbayah

Durée : Année scolaire 2015-2016.

Mise en œuvre : Les élèves ayant participé au projet "Pacte mondial des jeunes pour le climat"

Durée de la phase pilote Années scolaires: 2015/2016 ; 2016/2017

Moyens humains : les élèves, les professeurs, les jardiniers, les parents,

Moyens financiers : Voir document budgétaire dans les pages suivantes.

Intervenants : Les élèves, les encadreurs, les chefs de classe, la commission culturelle, l'AJDD Guinée, Guinée Culture, le laboratoire scientifique international APREIS, la direction de l'école, la préfecture, les experts en climat et environnement, le ministère de l'environnement, des Eaux et Forêts, le ministère de l'éducation pré-universitaire, les partenaires techniques et financiers

Dissémination : Transposable dans d'autres lieux comme dans les quartiers, secteurs, écoles, communes et voire même les villes.

Pérennisation : Ce sont les jeunes élèves qui, à travers leur association et l'appui de tous les partenaires de mise en œuvre, dont la direction de l'établissement, garantiront la durabilité du projet.

3. BUDGET PREVISIONNEL

3.1 Dépenses & ressources monétaires & non monétaires prévisionnelles globales

MICRO PROJETS : DECHETS - FORET COMMUNAUTAIRE - JARDIN SCOLAIRE BIOLOGIQUE

Emplois /AJDD, Guinée Culture, Jeunes de Guinée (1)	Valeur (GNF ; € ; %)			Ressources	Valeur (GNF ; € ; %)		
Libellés	GNF	€	%	Nature & Sources	GNF	€	%
Petits déplacements	14 150 000	1 505, 5	9,144	Subventions	Région Île-de-France Ambassade de France en Guinée /Institut Culturel Français de Guinée Ministère Guinéen de l'Environnement des Eaux et Forêts Ministère Guinéen de l'Enseignement Pré-universitaire	6000	19,639
Forfait repas	30 375 000 GNF	3231,5	19,630				
Forfait téléphone	4 970 000	528	3,211				
Petit matériel	21 875 000	2 326,50	14,137				
Lignes internet	13 500 000	1436,50	8,724				
Fournitures (ordi)	22 500 000	2 394	14,541				
Charges de personnel	18 900 000	2 010, 50	12,214				
Prestations	27 900 000	2 968, 50	18,030				
Assurance	564 000	60	0,364				
Total (1)	154 734 000 GNF	16 460 €	100				
Emplois / APREIS (2)				Autres Ressources	AIR FRANCE APREIS	4 000	13,093
Libellés	GNF	€	%				
Frais mission (Déplacements et séjours)	37 600 000	4000	28,390				
Honoraires /Rémunérations (personnel scientifique).	47 000 000	5 000	35,486				
Assurances	846 000	90	0,638				
Plateforme numérique	47 000 000	5 000	35,486				
Total (2)	132 446 000 GNF	14 090 €	100				
TOTAL (1+2)	287 180 000 GNF	30 550 €	100	TOTAL	287 180 000 GNF	30 550 €	100
CONTRIBUTIONS MARCHANDES NON MONETAIRES (AJDD, APREIS, Jeunes de Guinée, Guinée Culture)							
Tâches bénévoles Dons en nature	18 000 € 169 200 000 GNF			Contributions marchandes non monétaires	18 000 € 169 200 000 GNF		

3.2 Détails des emplois monétaires prévisionnels / nature et fonction

3.2a. AJJD, Jeunes de Guinée, Guinée Culture							
Libellés	Coordination générale	Secrétariat (mi temps)	Coordination technique/terrain (5 personnes)	Taches technique / terrain	Volontaires technique/ terrain (5 personnes)	Assurance collective	Valeur GNF & €
Achats			2 950 000 GNF	48 325 000 GNF			72 275 000 GNF 7 688,50 €
Prestations				27 900 000			27 900 000 GNF 2 968,50 €
Fournitures (Ordi)			22 500 000 (4 500.000 x 5 lieux)				2 500 000 GNF 2 393,50€
Petits équipements			1 450 000 (290 000 x 5p)	20 425 000			21 875 000 GNF 2 326,50 €
Services extérieurs			13 500 000 GNF			564 000 GNF	14 064 000 GNF 1 496 €
Lignes internet			13 500 000 (500.000 x 3lign x 9m)				13 500 000 GNF 1 436 €
Assurance						564 000 GNF	564 000 GNF 60 €
Autres Services extérieurs	27 000 000 GNF	10 845 000 GNF	12 000 000 GNF	5 950 000 GNF	12 600 000 GNF		68 395 000 GNF 7 275, 50 €
Forfait déplacement	7 200 000 (800.000 x 9m)	2 700 000 (300.000 x 9m)	2 000 000 (50.000 x 5p x 8m)		2 250 000 (50 000 x 5p x 9m)		14 150 000 GNF 1 505, 50 €
Forfait Téléphone	900 000 (100 000 x 9m)	720 000 (80 000 x 9m)	2 000 000 (50.000 x 5p x 8m)		1 350 000 (30.000 x 5p x 9m)		4 970 000 GNF 528 €
Forfait repas	4 725 000 (25.000 x 21 jrs x 9m)	2 700 000 (25 000 x 12jrs x 9m)	8 000 000 (25.000 x 8j x 5p x 8m)	5 950 000	9 000 000 (25.000 x 8j x5p x 9m)		30 375 000 GNF 3231,50 €
Honoraires	14 175 000 (1500 000 x 9m x 105%)	4 725 000 (500.000 x 9m x105%)			-		18 900 000 GNF 2 010 €
TOTAL GNF & €	27 000 000 GNF 2 872 €	10 845 000 GNF 1 153,50 €	49 450 000 GNF 5 260,50 €	54 275 000 GNF 5 774 €	12 600 000 GNF 1 340 €	564 000 GNF 60 €	154 734 000 GNF 16 460 €
%	17, 449	7, 008	31, 958	35, 078	8, 143	0, 364	100

3.2b. APREIS		
<i>Coopération scientifique et dissémination internationale</i>		
Dépenses	Montant TTC	%
Achats		
Prestations de services (site web)	5 000 €	35,486
Services extérieurs		
Assurances	90 €	0,638
Autres Services extérieurs		
Mission (Déplacements et séjours)	4000 €	28,390
Honoraires (personnel scientifique).	5000 €	35,486
Total	14 090 € 132 446 000 GNF	100

3.3 Détails des emplois monétaires prévisionnels / réalisations

3.3a. DECHETS		
Désignation	Coût (GNF)	Précisions
Poubelles	4.000.000	40 unités
Balais	300.000	30 unités
Gants	1.500.000	50 paires
Brouettes	4.000.000	10 unités
Peinture colorants naturels	220.000	Utilisation artistique des déchets
Prestation tri, transport; stockage et réutilisation des déchets	4 100 000	9 mois : entreprises (plastique), forgerons (métaux) ,menuisiers (bois), artistes (divers)
Prestation du coach artistique des élèves	300.000	Un artiste qualifié initiera les jeunes artistes amateurs à la fabrique d'objets d'art à base des déchets
Forfait repas	250 000	Coach artistique des élèves
TOTAL	14 670 000 GNF	1 560€

3.3b. FORET COMMUNAUTAIRE		
Désignation	Coût (GNF)	Précisions
Serpette	500.000	10 unités
Houe	250.000	10 unités
Pics à faire chez les forgerons	400.000	10 unités
Cordons	100.000	
Décamètre	80.000	50 mètres
Paire de bottes	100.000	technicien
Plants Acacia et Merina	7.500.000	2.500 plants à croissance rapide (acacia, merina...) sur un hectare avec une distance de 2 mètres entre plants.
Prestation du géomètre	1.000.000	superficie d'un hectare
Forfait repas	4.500.000	Le défrichage , la plantation et le nettoyage sont accomplis par les populations riveraines : 30 personnes x 6jours
Prestation de l'agent communautaire	18.000.000	veille à la survie de la forêt tout au long de la première année
TOTAL	32.430.000 GNF	3 450 €

3.3c. JARDIN SCOLAIRE BIOLOGIQUE		
Désignation	Coût total	Précisions
Serpette	250.000	5 unités
Houe	125.000	5 unités
Engrais Organiques	500.000	5 kilos
Plants de fruits et légumes	600.000	200 unités
Forfait repas	1200 000	Les travaux d'aménagement du jardin puis de jardinage seront effectués par des élèves. 20 élèves x 2 jours
Prestation du jardinier	4.500.000	tâche : initier les élèves dans la pratique du jardinage et s'occupera du suivi du jardin durant la première année scolaire.
TOTAL	7 175.000 GNF	764 €